

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La Commission européenne et la Norvège : Champions de la conservation des oiseaux d'eau

**Durban, 7 décembre 2018** - Aujourd'hui, la Norvège et la Commission européenne seront déclarées "championnes" de la conservation des oiseaux d'eau.

La cérémonie aura lieu pendant le dîner de gala offert gracieusement par le gouvernement sud-africain en marge de la septième Session de la Réunion des Parties à l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau d'Afrique-Eurasie (AEWA) se déroulant actuellement à Durban.

Ces prix récompensent les contributions apportées par la Norvège et l'UE pour soutenir deux des principales initiatives de conservation de l'AEWA en Europe et en Afrique. Les deux nouveaux champions seront honorés pour leur soutien à la Plateforme européenne de gestion des oies et à l'Initiative africaine de l'AEWA.

Jacques Trouvilliez, Secrétaire exécutif de l'AEWA, a déclaré : "J'aimerais exprimer ma plus sincère gratitude à nos champions. Leur soutien financier, leur engagement politique et leurs efforts de mobilisation font en sorte que nos aspirations se traduisent par des décisions qui, à leur tour, se transforment en actions ! Et j'invite d'autres gouvernements et institutions à suivre l'exemple donné par les Champions honorés ce soir."

Le **Gouvernement de Norvège** sera reconnu comme *Champion Plus* pour son généreux soutien et son engagement en faveur de la **Plateforme européenne de gestion des oies** pour la période 2016-2018.

Créée en mai 2016, [la plateforme européenne de gestion des oies](#) vise à assurer l'utilisation et la gestion durables des populations d'oies en Europe, en les maintenant dans un état de conservation favorable, tout en tenant compte des préoccupations des parties concernées.

Øystein Størkersen, Conseiller principal à l'Agence norvégienne pour l'environnement, a déclaré : "La Norvège soutient depuis longtemps le travail de l'AEWA sur les espèces menacées et son rôle dans la coordination du programme de gestion des espèces d'oies les plus communes. Nous reconnaissons que l'AEWA est un partenaire professionnel et compétent et qu'un financement adéquat est crucial pour obtenir des résultats positifs faisant la différence entre réussir ou échouer".

La **Commission européenne** sera récompensée par le statut de *Champion Plus* pour son généreux soutien et son engagement en faveur de **l'Initiative africaine de l'AEWA** pour la période 2017-2020.

[L'Initiative africaine de l'AEWA](#) est un ensemble de mesures de soutien qui vise à promouvoir la mise en œuvre de l'AEWA en Afrique et à contribuer ainsi à la conservation des populations d'oiseaux d'eau migrateurs menacées. La généreuse subvention de l'UE pour la période 2017-2020, dans le cadre des Accords de coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement sur les biens et défis publics mondiaux (BPMG), se concentre sur la conservation d'espèces emblématiques telles que le Rôle à miroir et la Grue à tête grise, ainsi que sur la promotion de la conservation efficace des voies de migration dans les pays francophones.

Micheál O'Briain, Chef adjoint de l'Unité Nature, Direction générale de l'environnement de la Commission européenne et Chef de la délégation de l'UE à la MOP7 de l'AEWA a déclaré : "La Directive Oiseaux de l'UE est le principal instrument qui protège toutes les espèces d'oiseaux en Europe. Cependant, les oiseaux migrateurs doivent être protégés sur toutes leurs voies de migration. Les actions en faveur de la conservation des oiseaux d'eau en Afrique sont un élément crucial du travail de l'AEWA et une priorité pour une subvention de l'UE à l'Accord. La Commission est donc ravie de recevoir ce prix pour son soutien à l'Initiative africaine de l'AEWA".

Lancé en 2014, le Programme des champions des espèces migratrices a reconnu plusieurs institutions. Il est ouvert aux gouvernements, entreprises, organisations et individus désireux de s'engager financièrement pour au moins trois ans pour une ou plusieurs initiatives spécifiques relevant de l'AEWA et de la famille CMS. Il offre un portefeuille d'initiatives qui contribuent à la mise en œuvre d'un grand programme ciblant une espèce, un groupe d'espèces ou un thème transversal.

**Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :**

**Laura Cerasi**, Responsable de la collecte de fonds et des partenariats de la CMS, Tél : +49228815152483, Courriel : [laura.cerasi@cms.int](mailto:laura.cerasi@cms.int)

**Florian Keil**, Coordinateur de l'équipe conjointe de communication des Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA. Tel : + 27769406320. Courriel : [aewa-press@unep-aewa.org](mailto:aewa-press@unep-aewa.org)

**Liens :**

[Programme des champions des espèces migratrices](#)

[Salle de presse de la MOP7 de l'AEWA](#)

Médias sociaux : @unep\_aewaa, #aewamop7

**Notes pour les éditeurs**

**A propos de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA)**

L'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) est un traité intergouvernemental consacré à la conservation des oiseaux d'eau migrateurs qui migrent le long des voies de migration d'Afrique-Eurasie. L'Accord couvre 254 espèces d'oiseaux qui dépendent écologiquement des zones humides pendant au moins une partie de leur cycle annuel. Le traité couvre 119 Etats de l'aire de répartition d'Europe, de certaines parties d'Asie et du Canada, du Moyen-Orient et d'Afrique. Actuellement, 77 pays et l'Union européenne (UE) sont devenus Parties contractantes à l'AEWA (au 1<sup>er</sup> octobre 2018).

[www.unep-aewa.org](http://www.unep-aewa.org)